



Assemblée générale de l'ANDF

21 Avril 2024

L'assemblée générale de l'association des navigateurs de Foleux (ANDF) s'est déroulée ce jour, dimanche 21 avril 2024 à 10 heures à la salle communale de Béganne.

Au jour de l'assemblée générale le nombre d'adhérents est de **125**. Le quorum fixé à 20% par nos statuts est de 25 membres. Les présents ayant émargé la feuille de présence sont au nombre de **30** et **8** pouvoirs ont été transmis au conseil d'administration.
En conséquence, les décisions votées lors de cette assemblée, sont considérées valides.

Philippe Lorient, président de l'association a ouvert l'assemblée à 10h15, par un mot d'accueil et de remerciement à tous.

Rapport moral :

-I - Conseil portuaire :

Le port de Foleux comprend actuellement 490 places (359 au ponton et 131 corps morts). Cette année a vu des modifications au sein de l'équipe du port, constituée à ce jour de :

- _ Françoise Huerre: directrice du port de Foleux
- _ Donatienne: responsable administrative et de la communication
- _ Christophe: responsable technique du plan d'eau
- _ Hervé: adjoint de Christophe
- _ Un saisonnier en période saisonnière.

En 2024, le port de Foleux fera l'objet des travaux suivants :

- Rénovation de la borne d'accueil de la Capitainerie
- Modification de la porte d'entrée de la Capitainerie
- Stabilisation du Parking plaisanciers
- Construction d'une grande terrasse (aménagée de meubles de jardin) devant la capitainerie. Ce lieu se veut « Salon de convivialité des plaisanciers »

A noter la mise à disposition par la Capitainerie, depuis cette année, d'une pompe puisant l'eau de la Vilaine, destinée à alimenter les Kärchers et autres ustensiles de nettoyage des bateaux.

Il n'est pas prévu de nouveaux investissements en 2025.

-II- Point sur les travaux de l'Écluse d'Arzal :

En préambule Philippe Lorient rappelle la nécessité d'enregistrer son passage d'écluse à l'aller **et** au retour afin d'informer au mieux les lamaneurs du volume de bateaux prévisible-

La déclaration de croisière est également nécessaire afin de bénéficier des nuits gratuites dans le cadre du passeport Escale (se renseigner à la Capitainerie).

L'Écluse sera en travaux à partir de Novembre 2025, avec des fermetures programmées de Novembre 2025 à Mars 2026, puis de Novembre 2026 à Mars 2027. La livraison de la nouvelle Écluse serait prévue fin 2027, début 2028.

Des panneaux d'information ainsi que des vidéos explicatives seront mis à disposition des capitaineries par l'instance concernée.

-III- Evènements et croisières 2023 -2024 :

Nous avons observé une grande réussite des activités festives cette année :

- **La Galette des rois** a réuni une soixantaine de personnes.
- **Le repas de fin d'année** environ 55 personnes.
- **Le Barbecue** à Rieux environ 30 personnes.
- La présence de l'ANDF aux **24 heures de Foleux**, où nous avons réalisé la sécurité du plan d'eau et le suivi des résultats de chacune des 5 régates.
Les recettes réalisées lors de cette manifestation ont été reversées aux associations conseillées par l'organisateur (Cale de Neptune) à savoir une association d'aide aux familles en difficulté et une association aidante au travers des Arts.
- **Le vide bateau** qui a mobilisé beaucoup d'adhérents a rencontré cette année encore un franc succès.

Les croisières organisées par l'ANDF se font dans un esprit de **compagnonnage** permettant aux inscrits de partir en sécurité et de partager de belles expériences de navigation.

En 2023, l'ANDF a proposé **3 randonnées nautiques en Mai** (20 voiliers et 45 personnes) et « La Route du Corail », dont la marque a été déposée cette année au profit de l'ANDF ».

La Route du Corail 2023 a rassemblé 17 voiliers et 42 personnes lors d'une navigation de trois semaines comprenant 14 Etapes. Elle a conduit ses participants de Foleux à l'île d'Oléron en passant par la Rochelle, l'île de Ré et l'île d'Yeu.

Un grand Merci à nos organisateurs : Philippe Lorient, Pascal Jolly et Jacques Bardoul.

Pour rappel, l'ensemble des coûts de ces randonnées nautiques est pris en charge par les participants, l'ANDF prenant à sa charge uniquement l'Apéro-ponton lors des départs de croisières.

L'ensemble des croisières proposées par l'ANDF en 2023 a représenté 540 NM de navigation.

En **2024**, nous avons déjà réalisé les activités suivantes :

- **Une formation**, « Skipper au tapis » réalisée début 2024 et assurée par notre adhérente, Dominique Duteil, a rassemblé une quarantaine de participants, enchantés du contenu et de la formatrice !
- **La Galette des rois** a réuni 65 personnes.
- **Une Choucroute**, première pour l'ANDF, réunissant 55 personnes
- **Le vide bateau** : Cette année en plus de la SNSM, nous avons accueillis un stand de la CPM et un stand de « Eau et Vilaine » ainsi que l'Association « Les amis de St Marcouf » Environ 1500 visiteurs ont arpenté les allées ou 44 Exposants étaient présents. A cette occasion environ 400 repas ont été servis.

Et nous prévoyons, toujours en 2024 les activités suivantes :

- **2 Barbecues** à Rieux en Mai et septembre
- **Le repas de fin d'année** que nous associeront aux **40 ans de l'ANDF**.

Concernant l'organisation des **40 ans**, nous sollicitons dès à présent toutes les bonnes volontés qui pourront apporter leur mémoire des événements marquants, les photos retraçant la belle histoire de l'association etc...

- **Les journées techniques** autour de formations générales (Matelotage, lecture des cartes, marées, mécanique etc...) et diplômantes (CRR...)
- **Les réunions d'information** nous permettrons de prendre connaissance des comptes-rendus suite aux réunions avec la CPM, l'UPPM, Eau et Vilaine, etc...
-

Concernant les Croisières en 2024 :

- **3 croisières en Mai** : Le Golfe du Morbihan, Belle-Île, Piriac
- **La Route du Corail 2024** : Une vingtaine de bateaux et une soixantaine de participants navigueront jusqu'à Lanildut et retour pendant 3 semaines ½.
- **Le tour des îles** : sera proposé en septembre. Programme et dates seront précisés ultérieurement.
- **La November Race** : une nouveauté proposée cette année en fonctions des conditions météo. Une information sera transmise en temps et en heure.
- **Navigations en flottille** : La nouvelle règle dans certains port d'appliquer une tarification de 20€ par bateau se présentant dans le cadre d'une flottille est refusée par l'ANDF.

Toutes ces actions nous permettent de compter **125** adhérents à ce jour contre 90 au jour de l'assemblée 2023.

Approbation du **Rapport moral** proposé par le président, **voté à l'unanimité**

Rapport financier :

Christelle Pezeron, trésorière en charge de l'exercice 2023 présente les comptes.
Le résultat pour l'exercice 2023 est positif de 435€. La trésorerie est positive de 6066,25€.
Nos charges d'exploitation sont le reflet de nos activités et les investissements réalisés concernent le remplacement du vidéo projecteur, l'aménagement du cabanon de l'ANDF et l'achat d'un Barnum 6x3m.

Nous constatons donc une bonne gestion de l'activité

Approbation du **rapport financier** proposé par le président, **voté à l'unanimité**

Tarif de l'adhésion à l'ANDF pour 2025 :

Le conseil d'administration propose de porter le montant de l'adhésion en 2025 à **25€**

Proposition adoptée par 37 voix pour et 1 voix contre,

Point sur le conseil d'administration de l'ANDF :

Au 21 Avril 2024 la situation est la suivante :

Démissionnaires du C.A : Alain Angibaud, Bernard Fonquernie, Didier Monclin,
Gérard Poussier, Jean-Pierre Paint

Composition du C.A au 21.04.2021 (décision prise au CA du 12.04.24 art 6) :

Président : Philippe Lorient
Vice-président : Pascal Jolly
Trésorière : Nancy Dasseville
Secrétaire : Loïc Dorange

Membres : Auguste Cornée
Benoît Giry
Sylvie Lemoine
Christelle Pezeron
Gilles Vermillon

Les administrateurs ont validé lors du conseil d'administration du 01/03/2024 qu'en vertu de l'article 7 des statuts ne fixant pas de nombre minimum de membres, il n'y aura pas d'appel à candidature cette année.

12h30 fin de l'Assemblée générale ordinaire et pot de l'amitié